

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 2019-2020



ÉDITION 2022

SOMMAIRE

Introduction		3
Énergie	L'énergie, un pilier pour l'environnement	5
Air	Des améliorations continues	7
Climat	Changements climatiques : des objectifs ambitieux pour préserver la qualité de vie	9
Bruit	Bruxelles a besoin de calme	11
Eau et environnement aquatique	La fragilité des eaux bruxelloises	13
Espaces verts	Les espaces verts et l'agriculture urbaine	15
Biodiversité	Une biodiversité urbaine à préserver et améliorer	18
Déchets	Déchets : encore un grand potentiel d'amélioration	19
Sols	Gestion et conservation des sols à bruxelles	21
Environnement et santé	Soigner l'environnement pour préserver notre santé	23



ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT :

FOCUS SUR LA SITUATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX COMPRENDRE... ET MIEUX AGIR

L'objectif de ce document ?

Vous permettre d'avoir un aperçu des éléments-clés de la situation actuelle de l'environnement à Bruxelles et de son évolution...



... pour comprendre, sensibiliser, guider les stratégies environnementales, aider à agir et décider ;

... et ainsi aider à améliorer notre environnement et notre qualité de vie, et préserver notre santé :

Gérer
les nuisances

Limiter et gérer
les changements
climatiques

Optimiser
la consommation
d'énergie

Améliorer la qualité
des eaux

Réduire
les déchets

Etc.



ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT :

FOCUS SUR LA SITUATION EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

L'ENVIRONNEMENT SOUS LA LOUPE

L'élaboration des Rapports sur l'état de l'environnement est une **obligation légale en Région bruxelloise** depuis 1992. Un rapport complet doit être produit tous les quatre ans, et une version synthétique tous les deux ans. La législation précise le type d'informations qui doit y être repris, notamment :

- **L'état des éléments de l'environnement** (air, atmosphère, eau, sols, terres, sites naturels, diversité biologique, ...) et **les interactions entre ces éléments**.
- **Les facteurs susceptibles d'avoir des incidences sur ces éléments de l'environnement** (émissions de substances diverses, consommation d'énergie, bruit, rayonnements, déchets, ...). Et donc les **pressions qui sont exercées sur l'environnement**.

Ce dossier reprend autant que possible des données collectées pour 2019 et 2020.

Il est structuré selon les thématiques suivantes :



EN SAVOIR +

DÉCOUVREZ LES SUPPORTS DE L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT 2018-2019 :

- L'information complète, mise à jour en continu, disponible sur la section « [L'environnement : état des lieux – En détails](#) » de notre site.
- Une [synthèse animée](#), pour tous, avec quelques morceaux choisis
- Les [archives](#) des différentes versions des rapports bruxellois

Ces rapports sont disponibles pour ailleurs aussi :

- [En Wallonie](#)
- [En Belgique \(fédéral\)](#)
- [En Flandre](#)
- [En Europe](#)

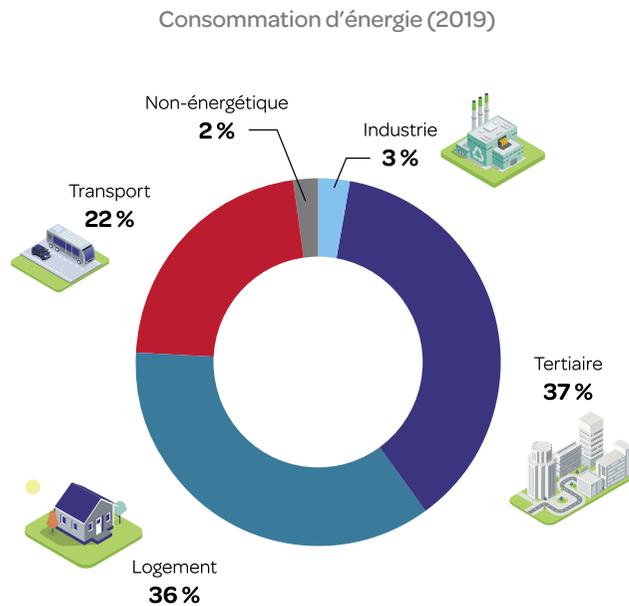


L'ÉNERGIE, UN PILIER POUR L'ENVIRONNEMENT

LES GROS CONSOMMATEURS

La gestion de l'énergie en Région bruxelloise est un élément clé pour mener à bien nos défis environnementaux, tant pour les quantités consommées que pour son origine. Les activités les plus énergivores sont le chauffage des bâtiments (logements et tertiaires) et les transports.

Qui consomme le plus d'énergie ?



Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional

AVEC QUELLES CONSÉQUENCES ?

- Pollution de l'air
- émissions de gaz à effet de serre



EN SAVOIR + SUR LA CONSOMMATION ET L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE À BRUXELLES

[Consommation énergétique totale et par secteur](#)
[Intensité énergétique globale de la Région bruxelloise](#)
[Consommation énergétique liée au transport routier](#)
[Intensité énergétique des logements tertiaire](#)
[Intensité énergétique de l'industrie](#)

EN SAVOIR + SUR LES MESURES PRISES Plans environnementaux pluriannuels

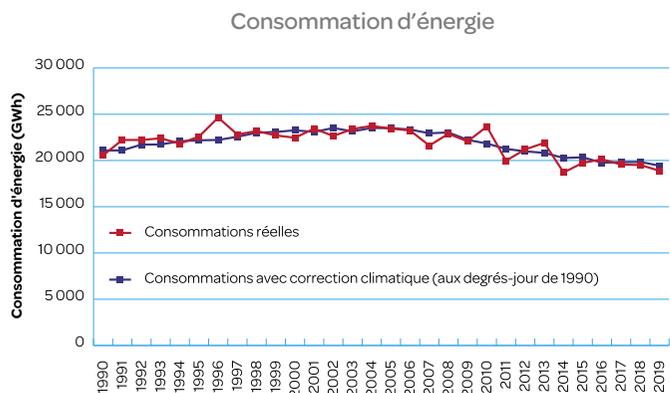


L'ÉNERGIE, UN PILIER POUR L'ENVIRONNEMENT

UNE ÉVOLUTION À LA BAISSÉ...

Deux dates ont marqué des changements dans l'évolution de notre consommation énergétique :

Depuis 2004, la consommation d'énergie diminue malgré une augmentation de la population bruxelloise. Mais dès 2014, la diminution ralentit, surtout lorsqu'on corrige l'effet des conditions climatiques (moins de besoins de chauffage). 2019 montre néanmoins une tendance à la réduction plus marquée.

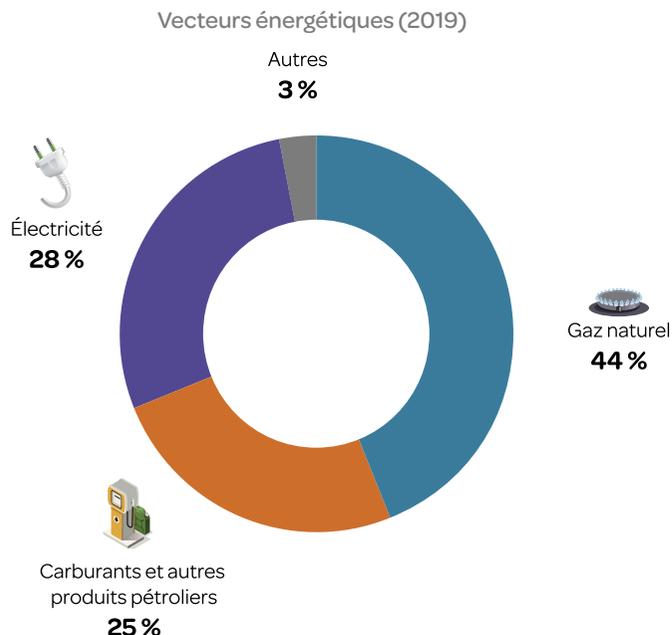


Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional

Quelques explications :

- Depuis 1999, la consommation énergétique moyenne par ménage diminue. Les Bruxellois chauffent moins leur logement, pour différentes raisons : efforts pour réduire leur consommation, prix de l'énergie plus élevé, meilleure isolation des bâtiments, appareils moins énergivores, etc.
- La consommation énergétique de l'industrie est globalement stable, par contre sa consommation par unité de valeur ajoutée produite semble en augmentation ces dernières années.
- La consommation du tertiaire est en légère augmentation, même si la consommation énergétique par emploi diminue grâce à une baisse de la consommation de combustibles et, plus récemment, d'électricité.
- La consommation liée aux transports est stable.

LES ÉNERGIES CONSOMMÉES À BRUXELLES



Source : Bruxelles Environnement, Bilan énergétique régional

3 sources d'énergies sont principalement utilisées à Bruxelles : le gaz naturel, les produits pétroliers (dont les carburants)... donc des énergies fossiles ; et l'électricité (en partie renouvelable).



En 2019, la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques a augmenté de 40%, ce qui a permis de produire l'équivalent de la consommation de plus de vingt-cinq mille ménages bruxellois (85 GWh).



EN SAVOIR +

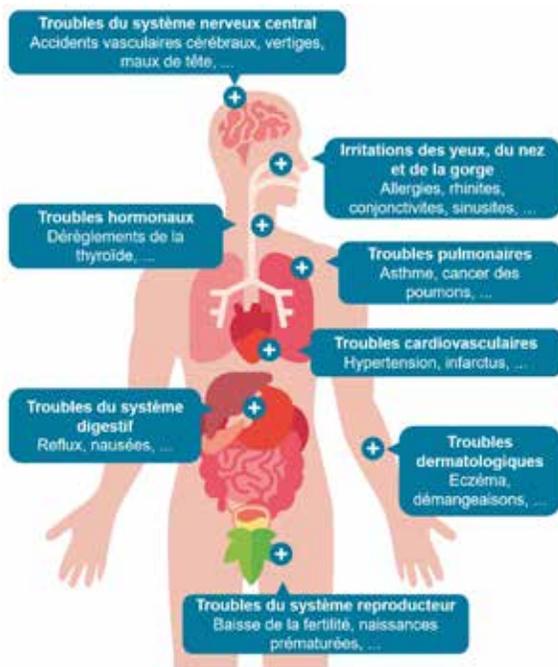
- [Énergie produite à partir de sources renouvelables](#)
- [Le potentiel photovoltaïque des toits bruxellois](#)
- [Les Plans environnementaux pluriannuels](#)



QUALITÉ DE L'AIR : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

UNE URGENCE POUR NOTRE SANTÉ

La pollution de l'air extérieur impacte directement notre santé. Selon le type de polluants, on observe :



(Voir notre [fiche sur la santé en page 23](#))

En outre, une mauvaise qualité de l'air a également un impact sur les écosystèmes.



ÉVOLUTION DES SOURCES DE POLLUTION

Il y a deux sources principales de pollution : **le trafic routier et le chauffage des bâtiments** (logements et services tertiaires).

Entre 2018 et 2020, on observe une nette diminution des émissions de dioxyde d'azote (NO₂) et de Black Carbon (BC), principalement causées par le transport routier.

- chaque année de l'Ecoscore moyen de l'ensemble du **parc automobile** bruxellois (moins de véhicules diesel anciens notamment) et des véhicules neufs, mais utilisation encore marginale des motorisations alternatives (par rapport à l'essence et au diesel).
- **Impact de la Low Emission Zone (LEZ)** : nette **↓** du nombre de véhicules concernés par l'interdiction de circulation en 2019, plus polluants.



Si les mesures COVID-19 ont joué un rôle dans la diminution des émissions liées au trafic en 2020 à Bruxelles, la LEZ contribue aussi à ces améliorations, tout comme l'augmentation des déplacements en transports en commun et en vélo notamment.



EN SAVOIR + SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

[Substances acidifiantes](#)
[Particules fines](#)
[Précurseurs d'ozone](#)

EN SAVOIR + SUR LE TRAFIC ROUTIER ET SES EFFETS

[Mobilité et transports en Région bruxelloise](#)
[Caractéristiques environnementales du parc automobile bruxellois](#)
[Low Emission Zone : attentes](#)
[Low Emission Zone : quel bilan ?](#)
[Effets de Black Carbon sur la santé](#)
[Effets sanitaires attendus des politiques de mobilité](#)

EN SAVOIR + SUR LES EFFETS DU CONFINEMENT

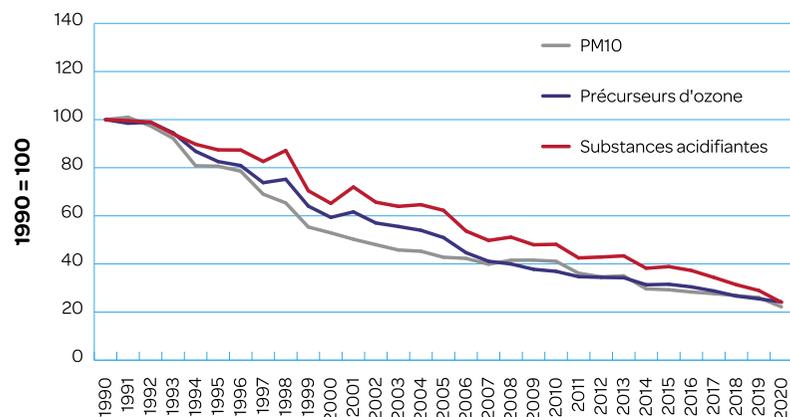
[Effets du premier confinement sur la qualité de l'air](#)



QUALITÉ DE L'AIR : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

UNE RÉDUCTION CONTINUE DES ÉMISSIONS

Les émissions de polluants liées aux activités recensées sur le territoire de la Région diminuent de manière continue à Bruxelles.



Entre 1990 et 2020 :

- Particules fines PM10
- Substances acidifiantes (oxydes d'azote, oxydes de soufre et ammoniac)
- Précurseurs d'ozone (oxydes d'azote, composés organiques volatils ou COV, monoxyde de carbone et méthane)

-78%

-76%

-76%

BULLETIN DE LA REGION (2020) : INSUFFISANT POUR L'OMS

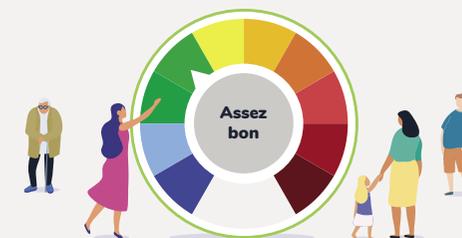
La concentration de polluants dans l'air s'améliore progressivement. Mais, atteindre les seuils recommandés par l'OMS est un défi. Le nouveau Plan Air-Climat-Energie a notamment pour vocation d'y répondre.

RÉFÉRENCE	RÉSULTAT	APPRÉCIATION
Valeurs cibles européennes (contraignantes)	<ul style="list-style-type: none"> • ozone O₃ • particules fines PM₁₀ • particules très fines PM_{2,5} • dioxyde d'azote NO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ <p>La Région respecte les valeurs-cibles européennes en 2020, y compris pour le dioxyde d'azote (NO₂) dans les stations prises en compte (✓). Cette amélioration récente pour le NO₂ a été accentuée en 2020 via les mesures de confinement.</p>
Recommandations de l'OMS (non contraignantes)	<ul style="list-style-type: none"> • ozone O₃ • particules fines PM₁₀ • particules fines PM_{2,5} • dioxyde d'azote NO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ ✗ ✗ ✗ <p>Les recommandations de l'OMS (qui prennent en compte exclusivement l'impact santé de la pollution de l'air) ont été fortement revues à la baisse en 2021. Les valeurs mesurées dans l'air dépassent les nouveaux seuils pour tous les polluants (✗).</p>

EN SAVOIR +
SUR LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS
Substances acidifiantes
Particules fines
Précurseurs d'ozone

EN SAVOIR +
SUR LA QUALITÉ DE L'AIR
Ozone
Particules fines (PM₁₀)
Particules très fines (PM_{2,5})
Dioxyde d'azote
Pics de pollution

EN SAVOIR +
SUR LES MESURES PRISES
Plans environnementaux pluriannuels



CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

ÉVOLUTION DU CLIMAT URBAIN BRUXELLOIS

En tant que ville, Bruxelles est particulièrement sensible aux changements climatiques, d'autant plus au vu de sa forte densité de population et de la concentration d'infrastructures sur le territoire.

La Région bruxelloise, caractérisée par un climat tempéré océanique, a connu des changements significatifs :

- Un **réchauffement** de 2°C est observé depuis 1883 à Uccle (et, en particulier, augmentation moyenne de 0,38°C tous les 10 ans depuis 1981).
- ↗ de la fréquence des vagues de chaleur.
- ↗ (moins significative à ce stade) des **précipitations** annuelles, ainsi que de l'intensité et de la fréquence des précipitations orageuses.
- Une différence moyenne de température d'environ 3°C observée durant l'été entre le centre-ville et les alentours (effet d'**îlot de chaleur urbain**).

ET À L'AVENIR ?

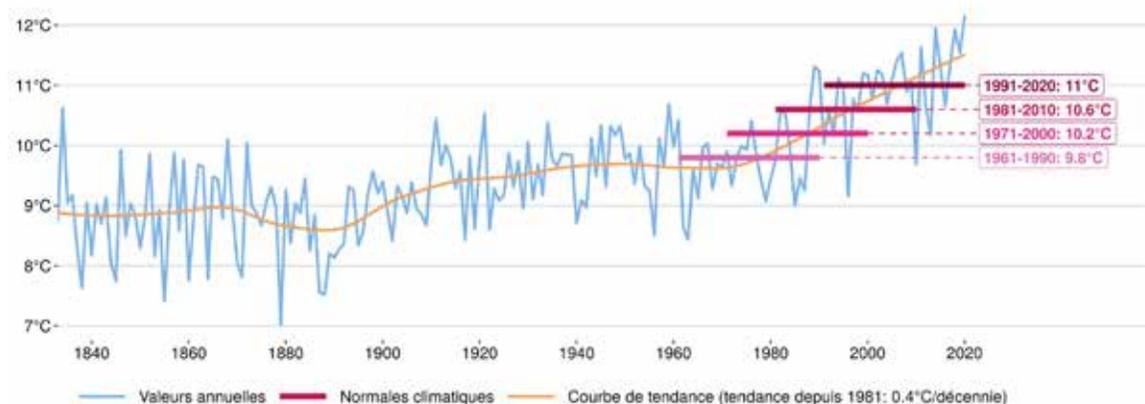
Les projections climatiques permettent d'estimer quelle sera l'**évolution future du climat**, en fonction notamment du climat actuel, de l'évolution de l'utilisation du sol et des émissions de gaz à effet de serre.

A l'horizon 2100, le climat belge serait caractérisé par :

- Des températures plus élevées toute l'année (entre 2,6°C et 3,5°C) ;
- Des précipitations plus importantes en hiver et réduites en été ;
- Une réduction du débit des cours d'eau ;
- Une augmentation du nombre d'événements extrêmes (pluies intenses en hiver, orages et vagues de chaleur en été).

(selon le scénario le plus pessimiste modélisé via le projet Cordex)

Évolution de la température moyenne (en °C) à Saint-Josse ten-Noode/Uccle



EN SAVOIR +

SUR LE CLIMAT À BRUXELLES

[Le climat à Bruxelles](#)

[Évolution passée du climat](#)

[Cartographie des îlots de fraîcheur](#)

[Évolution future du climat et adaptations possibles](#)

[Vulnérabilités de la RBC face aux changements climatiques](#)



CHANGEMENTS CLIMATIQUES : DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

IMPACTS SUR LA QUALITÉ DE VIE ET LA NATURE EN VILLE

Ces évolutions climatiques ont des conséquences sur la qualité de vie en Région bruxelloise :

- ➔ **inconfort et mortalité** liés aux vagues de chaleur, en particulier dans les zones centrales qui sont sujettes au phénomène d'îlot de chaleur urbain ;
- ➔ **inondations**, dégâts matériels et effets sur la qualité de l'eau...

On observe aussi des effets sur **la végétation et la biodiversité**, notamment en forêt de Soignes (voir notre [fiche sur les espaces verts en page 16](#)).

AU CENTRE DES ATTENTIONS : LES GAZ À EFFET DE SERRE

Les changements climatiques sont principalement liés aux émissions de gaz à effet de serre (GES), en particulier le CO₂ (90% des émissions).

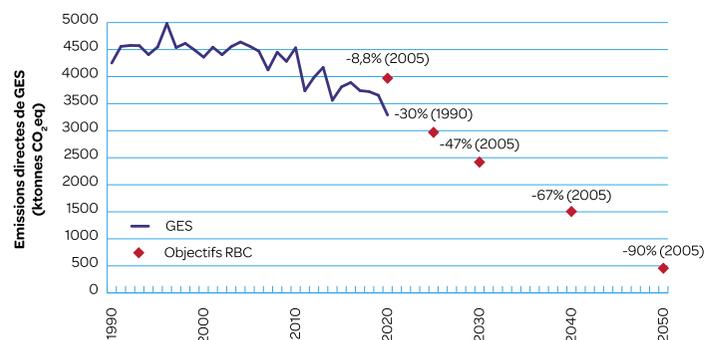
Leurs principales sources ? La consommation d'énergie des bâtiments (55% des émissions directes) et du transport routier (24%)¹.

Quelle évolution ? Depuis 2004, une ↘ des émissions de GES et de la consommation énergétique est observée. En 2020, les émissions de la région ont diminué de 23% par rapport à 1990 et de 28% par rapport à 2005.

Quels engagements ? La Région se fixe des objectifs ambitieux pour répondre aux défis climatiques, pour 2020-2050 notamment via la politique intégrée Air-Climat-Energie, la contribution bruxelloise au Plan National intégré Energie Climat belge, la stratégie de rénovation du bâti bruxellois et l'ordonnance climat du 17 juin 2021. L'objectif pour 2050 est d'approcher la neutralité climatique.

Face aux changements climatiques attendus, des mesures d'adaptation de l'organisation de la ville, des bâtiments, des services et des matériaux utilisés par exemple sont également prévues.

Émissions directes de GES



Source : Bruxelles Environnement, inventaire des émissions

En outre, les émissions indirectes de la Région bruxelloise sont estimées comme étant cinq fois supérieures aux émissions directes². Un défi majeur pour les années à venir...



Une réduction de 50% du nombre de véhicules en circulation a été observée durant le premier **confinement** en lien avec le COVID (mars 2020).

Conséquence ? ↘ de 50% des émissions de CO₂ et des autres polluants émis par le transport routier.

La réduction des émissions sur l'ensemble de la période de confinement est d'environ 10%.

EN SAVOIR +
SUR LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
[Évolution future du climat et adaptations possibles](#)
[Cartographie des îlots de fraîcheur](#)
[Cartographie des risques d'inondations](#)
[Inondations importantes récentes](#)
[Vulnérabilités de la RBC face aux changements climatiques](#)
[Changement climatique et croissance du hêtre en forêt de Soignes](#)
[Forêt de soignes et risques associés au changement climatique](#)
[Emissions de gaz à effet de serre](#)

EN SAVOIR +
SUR LES EFFETS DU CONFINEMENT
[Effets du premier confinement sur l'environnement](#)

EN SAVOIR +
SUR LES MESURES PRISES OU ENVISAGEABLES
[Plans environnementaux pluriannuels](#)
[Évolution future du climat et adaptations possibles](#)
[Végétaliser pour refroidir les espaces urbains : des solutions fondées sur la nature](#)

¹ Données 2017 – Bruxelles Environnement, inventaires des émissions
² Etude Bas Carbone 2050, Bruxelles Environnement, 2017



BRUXELLES A BESOIN DE CALME

LE BRUIT QUI DÉRANGE

Les Bruxellois-es se montrent fortement dérangé-e-s et préoccupé-e-s par le bruit. Deux sources sont pointées du doigt : **le trafic routier et le trafic aérien**. Selon les enquêtes de perception menées en 2017 :

- 86% des Bruxellois-es pensent que le bruit affecte leur santé.
- Par rapport à 2008, ils sont 2 fois plus nombreux à se dire « dérangé-e-s en permanence par le bruit ».
- 6 personnes sur 10 réclament des mesures concrètes.

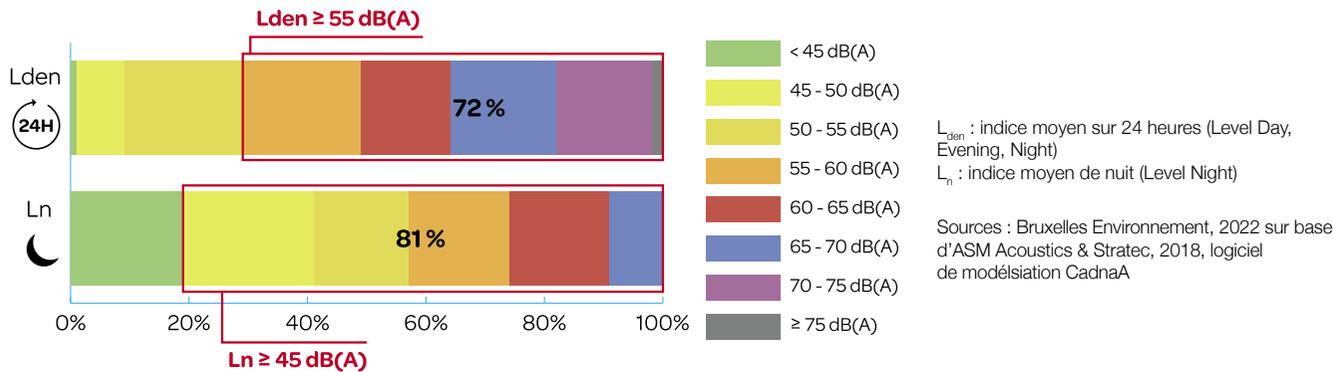
Une situation exceptionnelle

Le 1^{er} confinement de 2020 a eu un effet très positif sur l'environnement sonore, selon les Bruxellois-es :

- Seuls 16% d'entre eux trouvaient la ville bruyante pendant le confinement, contre 70% avant. Cet apaisement de l'ambiance sonore, ils l'attribuaient principalement à la réduction du bruit des transports (routier et aérien).
- Plus de 60% des sondé-e-s en ont ressenti les bienfaits sur leur niveau de stress et la qualité de leur sommeil.

Et 1 personne sur 100 seulement était exposée au bruit du trafic aérien en 2020, alors qu'elles étaient près d'1 sur 10 avant la crise sanitaire.

Exposition de la population bruxelloise au bruit des transports routier, aérien et ferroviaire (2016)



Décryptage :

- **¼ des Bruxellois-es** sont exposé-e-s à des **niveaux sonores élevés** $L_{den} \geq 55$ dB(A) et pourraient ressentir une gêne importante en raison du bruit des transports.

- Le niveau sonore est moins important la nuit mais reste préoccupant : **4/5 des Bruxellois-es** sont exposé-e-s à des **niveaux sonores élevés** $L_n \geq 45$ dB(A) et sont donc susceptibles d'avoir un sommeil perturbé

EN SAVOIR +
SUR LA PERCEPTION DU BRUIT
 Comment les Bruxellois perçoivent-ils leur environnement sonore ?
[COVID et Bruit](#)

EN SAVOIR +
SUR LE BRUIT DES TRANSPORTS
 (Multi-)Exposition au bruit des transports
[Bruit routier](#)
[Bruit aérien](#)
[Bruit ferroviaire](#)
 Exposition de la population au bruit des transports



BRUXELLES A BESOIN DE CALME

IMPACTS SUR LA SANTÉ

Le bruit a des répercussions importantes sur la santé des Bruxellois-es. **Chacun-e perdrait en moyenne 8 mois de vie en bonne santé**, en raison de la gêne et des troubles du sommeil liés au bruit des transports. Cela représente + de **10 000 années de vie en bonne santé pour l'ensemble de la population bruxelloise**. En outre, cet impact sur la santé a un coût économique de minimum 500 millions d'euros/an (2016).
Principal responsable de ce vacarme ? Le trafic routier (85%).

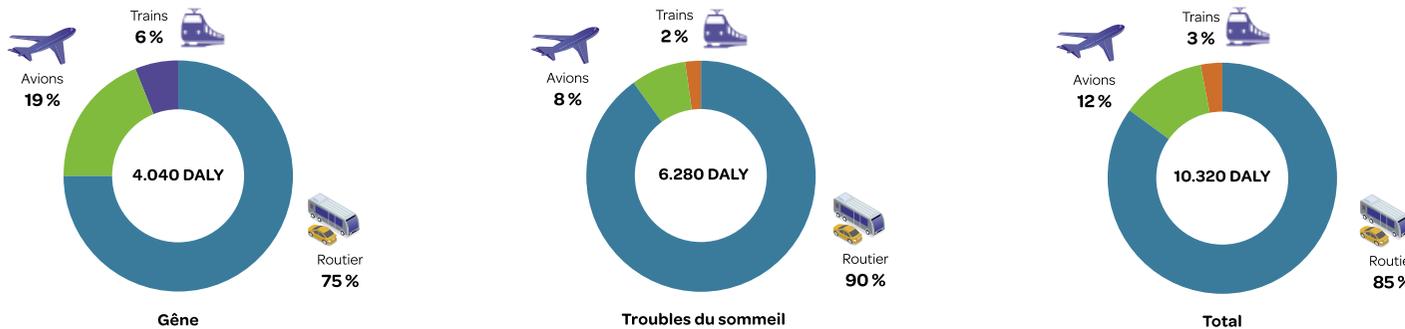
BRUXELLES AU CALME

Le plan quiet.brussels prévoit trois manières de garantir aux Bruxellois-es un environnement sonore de qualité :

- Poursuivre la lutte contre le **bruit des transports**
- Créer et préserver des **zones de confort acoustique** dans les quartiers résidentiels, les intérieurs d'îlots et les espaces verts
- Gérer la mixité urbaine en assurant un **équilibre entre les activités bruyantes** d'une ville (active jour et nuit), **et le besoin de calme** de ses habitants.



Années de vie en bonne santé perdues (DALY) à cause du bruit des transports en RBC (2016)



Source : Bruxelles Environnement, 2019

Ville 30 : une mesure efficace

Le 30 km/h est la règle en Région bruxelloise depuis le 1^{er} janvier 2021, sauf sur certains grands axes. Abaisser la vitesse de 50 à 30 km/h permet théoriquement de diminuer de moitié le bruit routier (à savoir de 3 dB(A)). Objectif atteint ? Les premiers résultats sont encourageants :

- Avec une baisse généralisée de la vitesse moyenne, les niveaux sonores ont diminué de 1,5 à 4,8 dB(A), selon les lieux et le moment de la journée.
- De 10 à 20% de personnes en moins sont exposées à des niveaux sonores excédant les recommandations de l'OMS.

EN SAVOIR +
SUR L'IMPACT SUR LA SANTÉ
[Le coût sociétal du bruit des transports](#)

EN SAVOIR +
SUR LA VILLE 30 ET LE BRUIT
[Ville 30 : quel impact sur le bruit ?](#)
[Remote sensing](#)
[Zones de confort acoustique](#)

EN SAVOIR +
[Musique amplifiée : un enjeu de santé publique](#)
[Plaintes liées au bruit de voisinage](#)
[Bruit des sirènes](#)
[Plans environnementaux pluriannuels](#)



LA FRAGILITÉ DES EAUX BRUXELLOISES

L'ÉPURATION

L'épuration des eaux a bien progressé ces dernières années, tant à Bruxelles qu'en amont. Dans notre capitale, deux stations traitent les eaux usées pour ensuite les rejeter dans la Senne :

3/4

- la station Nord (**traite ¾ des eaux usées**) a de bonnes performances d'assainissement.

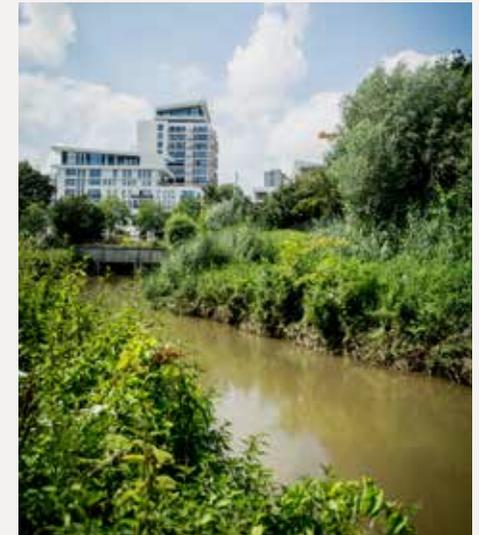
1/4

- la station Sud (**traite ¼ des eaux usées**), dont le **traitement est particulièrement performant depuis sa rénovation en 2019**, élimine une grande partie des nutriments et des micropolluants, comme les micro-plastiques.

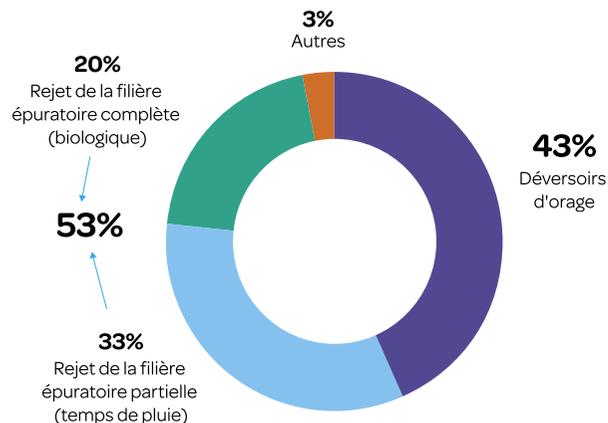
Mais les eaux rejetées par les stations d'épuration contiennent encore des polluants (celles-ci représentent **53% des émissions de polluants vers les eaux de surface**), surtout par temps de pluie. En outre, certaines eaux usées ne parviennent pas jusqu'aux stations.

Lors des pluies abondantes, les égouts débordent vers la Senne et le Canal (via une petite centaine de déversoirs d'orage). Ce phénomène est responsable du rejet direct de **43% des émissions de polluants vers les eaux de surface** et affecte la qualité des cours d'eau et du Canal, en abaissant notamment la teneur en oxygène dans l'eau. Il est donc essentiel de réaménager une vingtaine de **déversoirs** problématiques pour optimiser leur fonctionnement.

La Senne, vu son **faible débit**, a du mal à absorber ces rejets. Toutefois, les progrès en matière d'épuration ont contribué à améliorer la qualité de ses eaux, tant au niveau physico-chimique qu'au niveau biologique. La preuve : les poissons y sont de retour depuis 2016, mais le voûtement de la Senne reste un obstacle majeur à leur libre circulation et sa qualité chimique demeure un point d'attention.

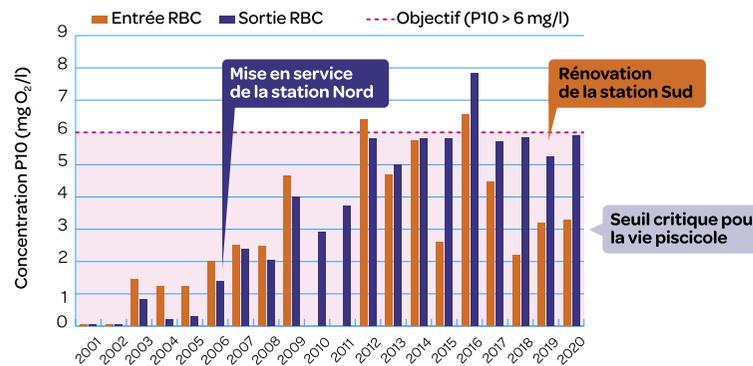


Emissions de polluants vers les eaux de surface (2010)



Source : VITO, pour Bruxelles Environnement, 2010. Les pourcentages restent d'actualité en 2020.

Oxygène dissous - Senne



Source : Bruxelles Environnement 2022. La zone en rouge correspond à des valeurs qui ne respectent pas l'objectif : plus on est proche de 0, plus la situation est mauvaise.

EN SAVOIR +
SUR LE TRAITEMENT
DES EAUX USÉES
 Rénovation de la station
 d'épuration Sud
 Epuration des eaux usées

EN SAVOIR +
Emissions de polluants vers
les eaux de surface



LA FRAGILITÉ DES EAUX BRUXELLOISES

Du côté des eaux souterraines, le bilan est mitigé :



Les nappes profondes sont globalement de bonne qualité et en bon état quantitatif.



La nappe des Sables du Bruxellien, proche de la surface, est contaminée en nitrates et ponctuellement en pesticides et tétrachloro-éthylène. On observe toutefois une diminution significative des pesticides.



En 40 ans, la recharge des nappes bruxelloises a diminué de moitié, en raison notamment de l'imperméabilisation des sols et des changements climatiques. Cela représente une menace pour l'exploitation à long terme de ces réserves. Conséquence ? Une baisse observée du niveau d'eau dans la nappe des Sables du Bruxellien.

Les nappes profondes présentent une forte sensibilité aux prélèvements, ce qui requiert une gestion rationnelle des captages.

UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE, DE PLUS EN PLUS RARE

Avec les changements climatiques, les épisodes de **sécheresse** vont vraisemblablement se multiplier, avec des conséquences négatives sur le débit des cours d'eau et la recharge des nappes. Et les besoins en eau potable vont s'accroître.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Seulement 16% des Bruxellois-es récoltent l'eau de pluie.

Source : Baromètre environnemental 2020

EAU DE PLUIE : AMIE OU ENNEMIE ?

Plutôt amie... Si cette ressource est valorisée pour différents usages et si les effets de l'urbanisation sont compensés en **gérant les eaux pluviales de manière intégrée**, pour parvenir à :

- Augmenter l'infiltration vers les eaux souterraines
- Limiter le ruissellement sur les surfaces imperméables et donc le risque d'inondations
- Réduire la proportion d'eaux claires dans les égouts qui diminuent le rendement épuratoire des stations et augmentent le risque de déversements

En combinaison avec la végétalisation de la ville, source de fraîcheur.

Plutôt ennemie... Lorsque les fortes pluies affectent la qualité des eaux de surface, mais aussi inondent certains quartiers bruxellois. Dans notre capitale, **un.e habitant.e sur trois est potentiellement touché.e par les inondations** (2019) :

- 2% se situent en zone à risque fort (tous les 10 ans)
- 8% en zone à risque moyen (tous les 25 à 50 ans)
- 21% en zone à risque faible (tous les 100 ans).



EN SAVOIR + SUR LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

[Qualité physico-chimique](#)

[Qualité chimique](#)

[Qualité biologique](#)

[Etat hydromorphologique](#)

EN SAVOIR + SUR LES EAUX SOUTERRAINES

[Etat chimique](#)

[Etat quantitatif](#)

[Modélisation des nappes des Sables du Bruxellien et du Landénien](#)

EN SAVOIR + SUR LES INONDATIONS

[Cartes d'aléa et de risque](#)

[Les inondations importantes récentes](#)

EN SAVOIR + SUR L'EAU POTABLE

[Approvisionnement et consommation totale](#)

[Consommation des ménages](#)



LES ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

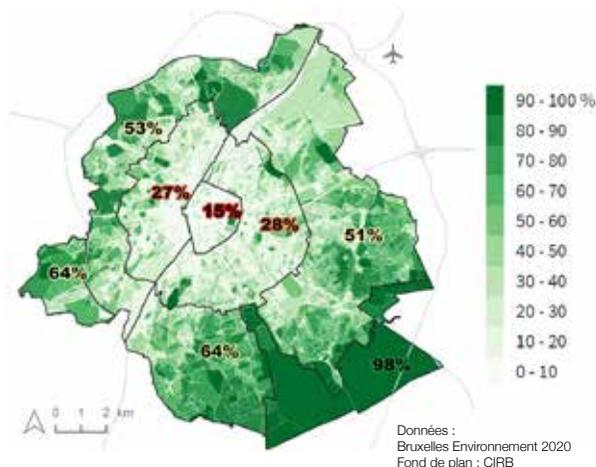
LA VÉGÉTATION URBAINE POUR UNE VILLE VIVABLE ET VIABLE

La Région bruxelloise est relativement verte : **52%** de son territoire est couvert par de la végétation (2020).

Mais ce pourcentage moyen cache de **fortes disparités spatiales** :

- Dans le pentagone (54 000 habitants), le taux de végétalisation moyen est de 15%. Il est de 28% en première couronne (592 000 habitants). De nombreux îlots urbains y sont couverts par moins de 10% de végétation.
- La seconde couronne est nettement plus végétalisée, en particulier dans la zone de Neerpede, dans le sud-ouest de la Région (sauf la zone du canal), et en forêt de Soignes.

Couverture végétale par secteur et îlot urbains



Environ **33%** du territoire est couvert par de la végétation haute (> 2 mètres), avec ici aussi de très fortes différences entre quartiers.

Les zones végétalisées sont soumises à de nombreuses pressions, notamment du fait des activités récréatives qu'elles accueillent ou à cause de la poursuite de l'urbanisation, surtout en seconde couronne.

Espaces verts et végétation en ville: quels bénéfices ?

Espaces de détente, de loisirs, de calme ou encore de rencontres, embellissement de la ville, ombrage et rafraîchissement de l'air, habitats pour la faune et la flore, infiltration des eaux pluviales, filtration de polluants, captage du dioxyde de carbone, protection contre l'érosion des sols, production de légumes, fruits et bois, ...

Les espaces verts et la végétation contribuent non seulement à la qualité de vie et à la santé des citoyens mais améliorent aussi la capacité des villes à résister aux effets des changements climatiques (inondations, vagues de chaleur, sécheresses, ...).

DES ESPACES VERTS PUBLICS POUR LA SANTE ET LA QUALITE DE VIE DES CIDADINS

Les espaces verts accessibles au public jouent un rôle particulièrement important en Région bruxelloise où environ **2/3** des habitants n'ont pas accès à un jardin privatif.

En 2020, **74%** des Bruxellois disposent d'un espace vert à proximité de chez eux*. Ils peuvent être de nature et qualité variables. En moyenne, **25 m²** d'espaces verts accessibles sont disponibles par Bruxellois-e, avec à nouveau de fortes différences entre les quartiers et communes.

Bruxelles Environnement, principal gestionnaire d'espaces verts de la Région, gère 2292 ha d'espaces verts (2021), de caractéristiques très variables. Ces superficies tendent à s'accroître.

* càd, selon les objectifs régionaux, d'un espace vert de moins de 1 ha à moins de 200 mètres ou d'un espace vert de plus de 1 ha à moins de 400 mètres de chez eux. Critères pris en compte : espaces accessibles de droit avec plus de 50% de couverture végétale, aménagés pour l'accueil du public

EN SAVOIR + SUR LES BÉNÉFICES APPORTÉS PAR LA VÉGÉTATION URBAINE

[Végétaliser pour refroidir les espaces urbains : des solutions fondées sur la nature](#)
[Végétaliser pour réduire localement l'exposition à la pollution de l'air : des solutions basées sur la nature](#)
[Végétaliser pour réduire localement l'exposition au bruit : des solutions fondées sur la nature](#)
[Cartographie des îlots de fraîcheur à Bruxelles](#)

EN SAVOIR + SUR LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES

[Espaces verts : accessibilité au public](#)

EN SAVOIR + SUR LA GESTION DES ESPACES VERTS PUBLICS

[Les espaces verts gérés par Bruxelles Environnement](#)
[Le maillage vert](#)
[Sport et espaces verts en Région bruxelloise](#)
[Le maillage jeux](#)
[Plans environnementaux pluriannuels](#)

EN SAVOIR + Couverture végétale en Région bruxelloise



LES ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

LA FORÊT DE SOIGNES, UNE GESTION EN ADAPTATION CONSTANTE

La forêt de Soignes couvre environ **10%** du territoire de la Région et constitue son plus grand espace vert. Le hêtre y est dominant (60% des peuplements purs ou en mélange) mais d'autres espèces sont également présentes (chênes, érables, frênes, mélèzes...).



La forêt de Soignes fait partie du réseau européen Natura 2000. Elle comporte 2 réserves forestières (dont l'une classée au patrimoine mondial de l'Unesco), 5 réserves naturelles et 2 réserves archéologiques. Depuis 2003, sa gestion est certifiée durable par le label FSC.

Sa gestion a pour objectifs principaux de :

- assurer sa résilience et soutenir sa biodiversité,
- répondre aux besoins socio-récréatifs des Bruxellois,
- répondre à des objectifs écologiques,
- préserver le patrimoine paysager, naturel, historique, archéologique.

Cette gestion s'appuie sur de nombreux inventaires et suivis, études, observations de terrain et partages d'expérience.

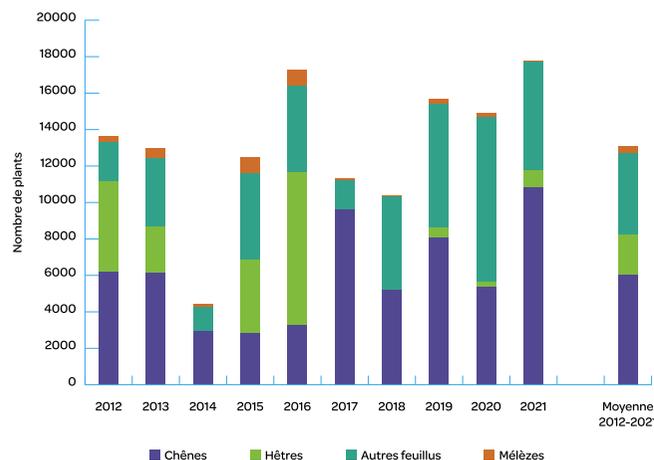
Quelques bonnes nouvelles sont fournies par l'inventaire forestier, pour certaines liées à la gestion pratiquée, dont :

- la productivité très élevée du hêtre en forêt de Soignes,
- les opportunités offertes par la régénération naturelle,
- l'accroissement important des quantités de bois mort,
- la densité exceptionnelle d'arbres de grand diamètre et hauts qui, comme les bois morts ou vieillissants, ont une grande valeur écologique.

Mais des faiblesses ont aussi été identifiées, liées notamment à la prédominance de peuplements souvent vieillissants de hêtres (espèce peu adaptée aux changements climatiques attendus) et à un déséquilibre de la structure des âges des peuplements.

La sélection des arbres prélevés ainsi que la régénération, naturelle et par plantations, visent ainsi avant tout à diversifier les espèces et classes d'âges, ainsi qu'à rajeunir les peuplements.

Arbres plantés en forêt de Soignes bruxelloise



Source : Bruxelles Environnement 2020

Cette diversification est favorable à la biodiversité et permet d'augmenter la capacité de la forêt à résister aux perturbations du milieu, climatiques entres autres. L'objectif est aussi de maintenir le paysage de « hêtraie cathédrale » et de développer des « chênaies à objectif cathédrale ».

UNE FORÊT AU CŒUR D'UNE RÉGION DENSEMENT PEUPLÉE ET URBANISÉE

Notre forêt périurbaine est soumise à de nombreuses pressions : fragmentation et nuisances liées aux infrastructures routières et ferroviaires, grignotage par le bâti des espaces de lisière, fréquentation croissante par le public. Les chiens non tenus en laisse et les parcours hors chemins sont particulièrement dommageables (impacts sur la flore et la faune dont les chevreuils, compaction et érosion des sols).

EN SAVOIR + SUR LA GESTION SYLVICOLE EN FORÊT DE SOIGNES

[Prélèvements de bois en forêt de Soignes bruxelloise](#)

EN SAVOIR + SUR LES PEUPELEMENTS

[Patrimoine forestier de la forêt de Soignes bruxelloise](#)

EN SAVOIR + SUR LES ESPACES PROTÉGÉS

[Sites semi-naturels et espaces verts protégés](#)

EN SAVOIR +

[Le chevreuil en Région bruxelloise](#)
[Surveillance des habitats naturels en Région bruxelloise](#)
[Etat sanitaire des hêtres et chênes en forêt de Soignes](#)

EN SAVOIR + SUR LA FORÊT DE SOIGNES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

[Les vulnérabilités de la RBC face aux changements climatiques](#)
[Changement climatique et croissance du hêtre en forêt de Soignes](#)
[Forêt de soignes et risques associés au changement climatique](#)

EN SAVOIR +

[Fragmentation des espaces verts](#)
[Plans environnementaux pluriannuels](#)



LES ESPACES VERTS ET L'AGRICULTURE URBAINE

L'AGRICULTURE URBAINE ENCOURAGÉE PAR LA RÉGION

La stratégie Good food, révisée en 2022, a notamment pour objectif d'augmenter la production alimentaire locale et durable. La Région souhaite poursuivre le développement d'une agriculture urbaine et péri-urbaine agroécologique, tant professionnelle que citoyenne. Celle-ci contribue par ses fonctions environnementales, sociales et sociétales, à la viabilité de la ville.

Depuis la mise en œuvre de la stratégie :

- le nombre d'**entreprises d'agriculture urbaine** a augmenté (de 16 en 2015 à 42 en 2020),
- tout comme les emplois qui y sont directement liés (de 63 équivalents temps plein en 2018 à 80 en 2020).

Ces **42** entreprises sont réparties sur environ **20 ha** (11 ha en 2018) dont 12 sont alloués au maraîchage en pleine-terre.

La majorité de la production est destinée au marché bruxellois.



La Région bruxelloise compte par ailleurs environ **230 ha** de terres agricoles bénéficiant de subsides de la Politique Agricole Commune européenne. Celles-ci sont principalement cultivées par des « agriculteurs historiques » (96% des superficies). Leur production est en grande partie destinée à l'élevage et peu orientée vers les mangeurs bruxellois. Les parcelles de maraîchage y sont encore rares (moins de **5 ha**).

Les potagers collectifs et familiaux occupent quant à eux environ **79 ha** (2018).

Les espaces ouverts mis sous pression

Les activités humaines exercent une pression croissante sur le territoire. Il est capital de préserver les espaces de pleine terre de l'urbanisation et d'y développer notamment des activités agricoles laissant plus de place à la nature. La transition agroécologique répond à cet enjeu en veillant à trouver un équilibre entre la production d'aliments sains et les autres usages environnementaux des espaces verts (voir ci-dessus) et, plus particulièrement, des milieux ouverts (biodiversité spécifique, contribution à la diversité des paysages, récréation), rares dans la Région.



EN SAVOIR +
SUR L'AGRICULTURE URBAINE
À BRUXELLES

[Agriculture professionnelle](#)
[Potagers collectifs et familiaux](#)

EN SAVOIR +
SUR LES PRESSIONS SUR LES
ESPACES OUVERTS

[Fragmentation des espaces verts](#)

EN SAVOIR +
SUR LES MESURES PRISES

[Plans environnementaux](#)
[pluriannuels](#)



UNE BIODIVERSITÉ URBAINE À PRÉSERVER ET AMÉLIORER



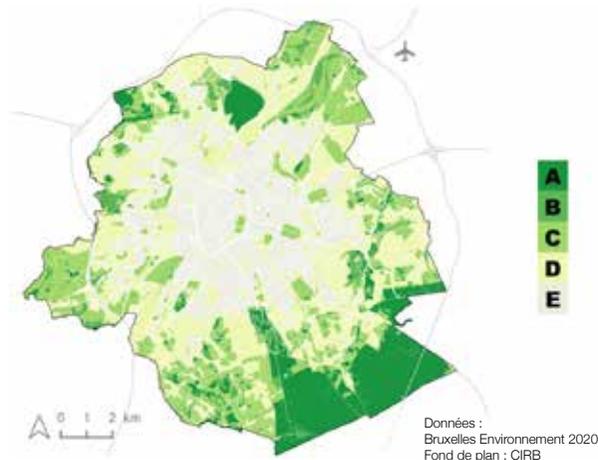
Le suivi de l'état de la faune, de la flore et des habitats naturels fait l'objet d'un schéma de surveillance cadré par le droit bruxellois. Il s'appuie notamment sur des réseaux de surveillance, l'analyse d'images satellitaires ou de photos aériennes, des inventaires et des données (validées) collectées par des citoyens.

Trois atlas (Mammifères, Amphibiens & Reptiles, Libellules) ont ainsi été récemment actualisés, parmi d'autres réalisations. D'autres atlas sont en cours (Oiseaux, Abeilles sauvages). Les données disponibles sur les populations de chauves-souris (suivies annuellement) ont aussi été analysées. Les habitats « Natura 2000 » (1852 ha) et les habitats d'intérêt régional (93 ha) font également l'objet d'un suivi et d'une évaluation spécifique.

Différents enseignements peuvent être tirés des données récoltées, dont :

- la grande diversité d'espèces de **Mammifères** qui reflète notamment la variété de milieux,
- le déclin généralisé des espèces indigènes d'**Amphibiens** et **Reptiles**,
- une modification des **espèces présentes** et de leur **répartition géographique** : progression des espèces non indigènes et d'espèces peu exigeantes et/ou à fortes capacités d'adaptation, disparition et apparition de certaines espèces, etc.
- le retour des **poissons** dans la Senne depuis 2016, et une nette augmentation du nombre d'espèces de **libellules**.

Carte d'évaluation biologique : scores



LA QUALITÉ DES HABITATS NATURELS EN CARTE

Les zones de haute et très haute valeur biologique couvrent 19% de la Région*. Elles se trouvent majoritairement au-delà de la seconde couronne et incluent des sites semi-naturels (forêt et bois, prairies, zones humides, etc.) mais aussi des friches urbaines et certains grands parcs.

Quelle évolution ? 94% des superficies identifiées comme zones de grand intérêt en 1996 ont vu un **maintien** de leur valeur biologique entre 1996 et 2018. Pour 5,6% d'entre elles, cette valeur s'est dégradée, notamment suite à leur urbanisation partielle ou totale.

LES POPULATIONS D'OISEAUX SUIVIES ANNUELLEMENT

Ce suivi a permis de dégager une tendance à long terme (1992-2020) pour 41 espèces communes : un déclin s'observe pour près de 40% d'entre elles. Les oiseaux communs dont le déclin sur le long terme est le plus marqué sont des espèces nichant dans le bâti ainsi que des espèces migratrices. Une évolution globalement favorable est par contre observée pour les espèces exotiques et les Corvidés.

* Cf. carte d'évaluation biologique actualisée selon les données 2018-2019.

EN SAVOIR + SUR LA CARTE D'ÉVALUATION BIOLOGIQUE

[La carte d'évaluation biologique de la Région bruxelloise](#)

[La carte d'évaluation biologique : version interactive, légende, méthodologie et limites interprétatives](#)

EN SAVOIR + SUR LA SURVEILLANCE DES HABITATS NATURELS

[Surveillance des habitats naturels en Région bruxelloise](#)

[Habitats naturels dans les espaces verts bruxellois](#)

[État sanitaire des hêtres et chênes en forêt de Soignes](#)

[Patrimoine forestier de la forêt de Soignes bruxelloise](#)

EN SAVOIR + SUR LA SURVEILLANCE DES ESPECES

[État local de conservation des espèces \(directives Habitats et Oiseaux\)](#)

[Lucane-cerf-volant](#)

[Surveillance des espèces : 2011-2014, 2015-2016, 2015-2018](#)

[Mammifères](#)

[Avifaune](#)

[Avifaune liée au bâti](#)

[Amphibiens et Reptiles](#)

[Libellules](#)



DÉCHETS : ENCORE UN GRAND POTENTIEL D'AMÉLIORATION

PRODUCTION DE DÉCHETS EN RÉGION BRUXELLOISE

- Un volume total de **1.760.000 tonnes**, tous producteurs et flux confondus.
- 343.842 tonnes de déchets ménagers en 2020, soit **282 kg/habitant**.

QUELS SONT LES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE DÉCHETS MÉNAGERS?

Une diminution de la production de déchets par habitant de 5% d'ici 2023 et 20% d'ici 2030, par rapport à 2018, tels sont les objectifs du Plan Bruxellois de Gestion des Ressources et des Déchets (PGRD).

Cependant, le volume des déchets ménagers collectés par habitant est resté relativement stable au cours des dernières années. Par rapport à 2018, cette quantité a même légèrement augmenté (2,4%). Par conséquent, pour atteindre les objectifs, il est urgent que la production de déchets ménagers suive une tendance à la baisse.

LE TRI DOIT S'AMÉLIORER

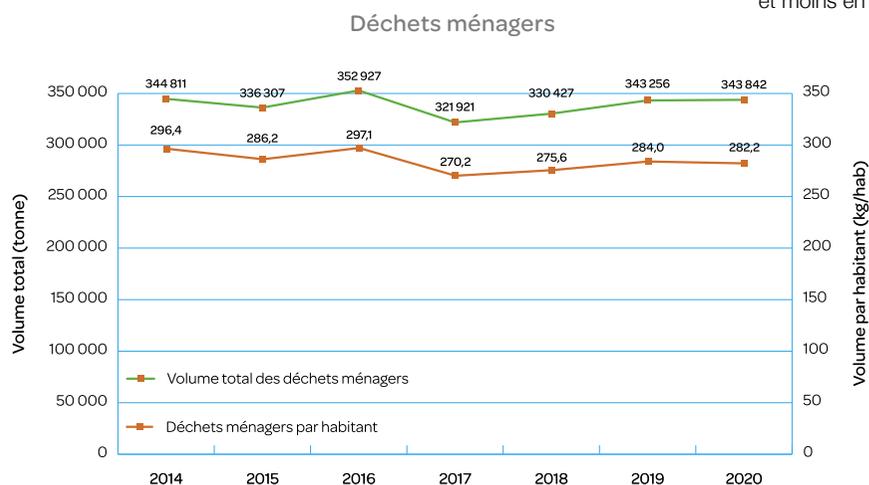
136.370 tonnes ont été triées et collectées sélectivement en 2020, en vue d'être réutilisées et recyclées

39,8% C'est le taux de recyclage en 2020, soit la part des déchets ménagers collectés sélectivement. Les **60,2%** restants, les déchets résiduels, sont principalement **incinérés** avec récupération d'énergie.

50% C'est la part qui, selon les objectifs européens, devait être récoltée en vue du réemploi ou du recyclage en **2020**. Il reste donc du travail.

60% C'est l'objectif de recyclage à atteindre d'ici **2030** (55% d'ici 2025).

Le taux de recyclage en Région bruxelloise s'est maintenu autour de 40% ces dernières années. Pour atteindre l'objectif en 2030, nous devons donc recycler et réutiliser beaucoup plus de déchets et moins en incinérer, de manière à inverser le rapport de 40/60.



Source: Différents acteurs de la collecte des déchets tels que Bruxelles-Propreté, l'économie sociale, REP et les composts de quartier et Brudaweb.

EN SAVOIR +

[Tonnage des déchets ménagers et assimilés](#)

[Déchets préparés en vue du réemploi et du recyclage](#)

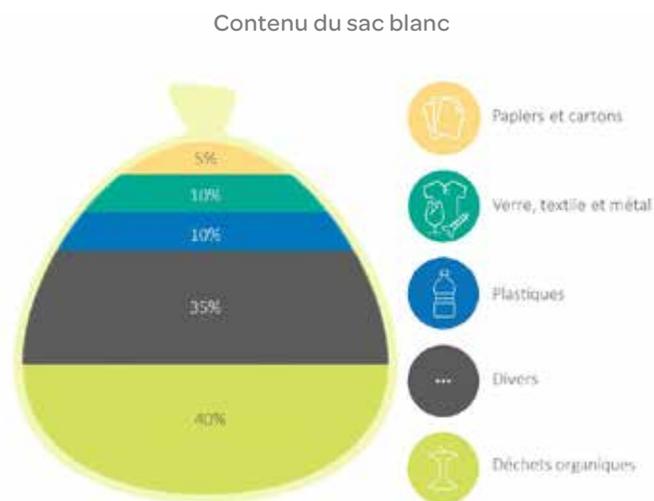


DÉCHETS : ENCORE UN GRAND POTENTIEL D'AMÉLIORATION

ENCORE BEAUCOUP DE PLACE POUR L'AMÉLIORATION !

L'analyse du contenu du **sac blanc** montre qu'il est encore composé de **près de 2/3 de matériaux recyclables**, comme le plastique, le textile, le verre, le métal, le papier et carton, et surtout des **déchets organiques** (environ 40 %). Si nous parvenons à acheminer ces matériaux dans le bon flux, le pourcentage de recyclage peut encore être considérablement augmenté.

La Région s'est fixé différentes priorités pour atteindre ces objectifs (reprises dans le rapport intermédiaire du PGRD). Elle vise notamment à déployer un réseau de recyparks et ressourceries afin de stimuler le recyclage et le réemploi. Elle rendra également le tri obligatoire des déchets alimentaires en 2023 et des textiles en 2025.



Source: Bruxelles Environnement, département Déchets.

Mais la meilleure méthode pour améliorer nos performances reste la **prévention des déchets**. Le défi «zéro déchet» nous a ainsi appris qu'il est **possible pour les ménages de produire jusqu'à 5 fois moins de déchets résiduels**. Beaucoup de déchets ont pu être évités non seulement en triant mieux pour réduire le sac de déchets résiduels, mais aussi en adoptant d'autres pratiques zéro déchet comme la réutilisation, la réparation, le compostage, une consommation consciente, ...

Du côté des **déchets professionnels** bruxellois, seuls 35 % sont actuellement recyclés. En outre, quelques 330.000 tonnes sont envoyées à l'incinérateur chaque année. Soit une moitié de plus que les ménages (dont quelques 210.000 tonnes de déchets résiduels sont incinérées). Notons que conformément à la réglementation européenne, les déchets commerciaux seront également inclus dans le calcul des objectifs de recyclage à l'avenir. Les professionnels devront donc également faire des efforts pour produire moins de déchets et mieux recycler.

D'autre part, une optimisation supplémentaire des **infrastructures** de collecte et de traitement des déchets est nécessaire pour améliorer la gestion des déchets à Bruxelles.

Quel impact ? Une réduction des déchets résiduels pourrait éventuellement à terme conduire à la fermeture d'un four de l'incinérateur («phasing-out»), ce qui pourrait avoir un impact positif sur la qualité de l'air à Bruxelles. En effet, en Région bruxelloise, les installations de traitement des déchets et de production d'énergie (dont l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek) sont aussi une des sources, à moindre échelle, de pollution atmosphérique.

EN SAVOIR +
SUR LES MESURES PRISES
[Plans environnementaux pluriannuels](#)

EN SAVOIR +
SUR LES EMISSIONS DE
L'INCINERATEUR
[Emissions de particules fines](#)



GESTION ET CONSERVATION DES SOLS À BRUXELLES

MENACES POUR UN SOL MULTIFONCTIONNEL

Un sol vivant et sain remplit de nombreuses fonctions importantes qui sont nécessaires à un lieu de vie de qualité. Mais, le processus de formation des sols est extrêmement lent (jusqu'à des centaines de milliers d'années) et il est donc essentiel pour notre environnement et notre climat de préserver et de protéger nos sols.

En effet, les sols de la Région bruxelloise sont soumis à une série de processus de dégradation qui sont souvent exacerbés par les activités humaines, comme :

- **La pollution des sols** ;
- **La perte de matière organique**, qui est très importante pour absorber et stocker le CO₂ atmosphérique ;
- **La perte de biodiversité** ;
- **L'érosion** ;
- **La compaction**, qui réduit la capacité du sol à retenir l'eau et a un effet direct sur l'activité biologique et le système racinaire des plantes ;
- **L'imperméabilisation des sols**, qui est une conséquence de l'urbanisation.

En effet, la superficie totale cadastrée couvre environ 8/10e de la superficie régionale en 2021, dont :

- 40% sont non-bâties ;
- 39% sont couverts par des logements (jardins urbains inclus) ;
- 21% sont occupés par des équipements secondaires et tertiaires, ou liés à des services publics.

La superficie des parcelles bâties augmente de 41 ha par an en moyenne à Bruxelles.

Selon des photos aériennes infrarouges prises en 2020, environ 52 % de la Région est couverte de végétation (herbe, arbustes, arbres, ...).

L'imperméabilisation et le compactage du sol empêchent l'eau de s'infiltrer, ce qui entraîne, entre autres, l'érosion et les inondations. C'est l'un des facteurs qui augmentent considérablement le risque d'inondation à Bruxelles (voir notre [fiche sur l'eau à la page 13](#)).

Good Soil: une stratégie ambitieuse

Bruxelles Environnement travaille sur le développement de la **stratégie « Good Soil »** qui a pour objectif la gestion intégrée et durable des sols, visant la **protection** et la **restauration** du sol bruxellois et de toutes ses fonctions essentielles... en abordant toutes les menaces. C'est pourquoi elle s'intéresse également davantage aux aspects physiques et biologiques du sol, après s'être d'abord concentrée sur la contamination des sols par les polluants chimiques.

Un premier défi est d'améliorer la connaissance de la qualité des sols afin de mener des actions ciblées et adaptées. D'autre part, une sensibilisation des citoyens et des autres parties à l'importance et à la vulnérabilité de notre sol sera menée.



EN SAVOIR +

[L'occupation du sol en Région bruxelloise](#)
[Cartographie relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondations](#)
[Les inondations importantes récentes](#)



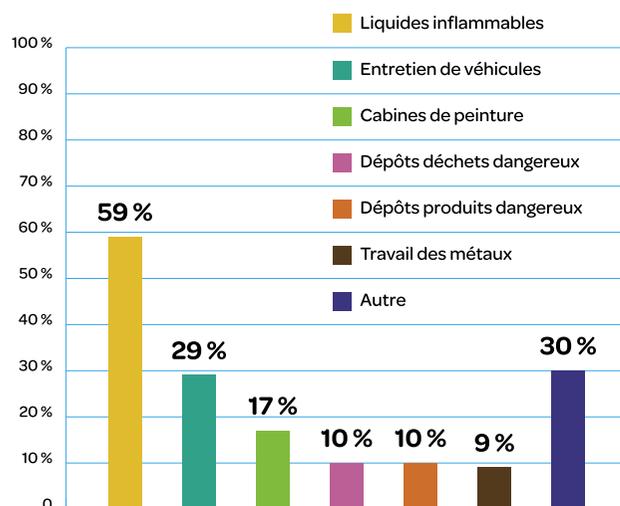
GESTION ET CONSERVATION DES SOLS À BRUXELLES

CONTAMINATION DES SOLS : QUELLE GESTION POUR QUELS RÉSULTATS ?

Selon l'inventaire de l'état des sols :

- Environ 1/9e de la surface du territoire bruxellois, est **potentiellement contaminée, soit 7061 parcelles**.
- Sur les 9 766 parcelles investiguées et/ou traitées, **59% sont encore polluées**.
- Sur 70% des sites de l'inventaire, au moins une des activités à risque suivantes se produit ou a eu lieu :
 - dépôts de liquides inflammables (y compris les citernes à mazout et les stations-service) ;
 - ateliers pour l'entretien des véhicules ;
 - cabines de peinture ;
 - dépôts de déchets dangereux ;
 - dépôts de produits dangereux ;
 - ateliers de travail des métaux.

Sites de l'inventaire sur lesquels une certaine activité à risque a été réalisée



Source : Bruxelles Environnement, sous-division Sols

Au total, **922 ha** de sites bruxellois ont déjà été **traités** (correspondant à **1 532 parcelles**) :

- par décontamination (élimination de la contamination), ou
- par gestion des risques (le risque pour la santé et/ou l'environnement est rendu acceptable en fonction de l'utilisation prévue, mais le sol n'est pas complètement décontaminé).

Les travaux réalisés ont permis de traiter **15,9 millions de m³ de sols contaminés et 6 millions de m³ d'eau contaminée**. De cette manière, les terrains ont été rendus à nouveau disponibles pour le développement d'activités économiques, résidentielles, récréatives et d'agriculture urbaine.

Les techniques de traitement les plus fréquemment appliquées sont :

- l'excavation des sols contaminés (844 parcelles traitées),
- le pompage et le traitement des eaux souterraines (92 parcelles traitées),
- une combinaison de ces deux techniques (144 parcelles traitées),
- la biorémédiation stimulée (dégradation par des micro-organismes, 76 parcelles traitées), et
- l'atténuation naturelle (64 parcelles traitées).

Depuis 2007, **4912 primes de sol, pour un montant total d'environ 15 millions d'euros**, ont été attribuées par Bruxelles Environnement pour des études de sol et des travaux de traitement. Ces primes sont octroyées lorsqu'aucune pollution n'a été identifiée ou en cas de pollution orpheline (l'exploitant à l'origine de la pollution ne peut être identifié ou celle-ci a été causée avant 2005 ou par des personnes qui ne sont plus exploitants ou propriétaires).

EN SAVOIR +

[Identification et traitement des sols pollués](#)
[Inventaire de l'état du sol](#)
[Mesures d'aide pour une étude de sol et des travaux de traitement de sol pollués](#)



SOIGNER L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : DES LIENS ÉTROITS

A Bruxelles, comme ailleurs, la santé et la qualité de vie sont affectées par la dégradation de l'environnement¹ : pollution de l'air intérieur et extérieur, changements climatiques, pollution des eaux et des sols, bruit, manque d'espaces verts, ...

Ces risques sanitaires en quelques chiffres :

• Pollutions sonores :

Chaque Bruxellois perd en moyenne 8 mois de vie en bonne santé à cause de troubles du sommeil et de gêne dus au bruit des transports (voir notre [fiche relative au bruit en page 11](#)). Selon l'OMS, une augmentation des problèmes cardio-vasculaires, d'acouphènes, de troubles de la concentration et d'apprentissage sont aussi constatés.

• Pollution de l'air :

La pollution de l'air impacte directement notre santé (voir notre [fiche relative à l'air en page 7](#)).

Une ↗ des décès y est liée :

En Région de Bruxelles-Capitale, près de 1000 décès prématurés seraient liés à l'exposition aux PM2.5, NO₂ et O₃ en 2018².

• Changements climatiques :

Les fortes chaleurs sont meurtrières en Europe. Étant donné le phénomène d'îlot de chaleur urbain, les villes sont d'autant plus sensibles.

↗ décès : 716 décès supplémentaires en Belgique ont été liés aux 3 vagues de chaleur de l'été 2019 et 1503 à la canicule du mois d'août 2020, selon Sciensano³.



EN SAVOIR +
SUR LES EFFETS DU BRUIT
[Comment les Bruxellois perçoivent-ils leur environnement sonore ?](#)

[Exposition de la population au bruit des transports](#)

[Le coût social du bruit des transports](#)

EN SAVOIR +
LES EFFETS DE LA QUALITÉ DE L'AIR

[Les effets de Black Carbon sur la santé](#)

[Cartographie du black carbon en RBC](#)

[La qualité de l'air dans les parcs](#)

[Les effets sanitaires attendus des politiques de mobilité bruxelloises](#)

[Concentration en ozone troposphérique \(O₃\)](#)

[Concentration en particules fines \(PM10\)](#)

[Concentration en particules très fines \(PM 2.5\)](#)

[Pics de pollution](#)

EN SAVOIR +
LES EFFETS DU CLIMAT
[Cartographie des îlots de fraîcheur à Bruxelles](#)
[Les vulnérabilités de la RBC face aux changements climatiques](#)

¹ Voir notamment https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/dossiers/dossier_2021_fr_etude_sante_environnement_esp_ulb.pdf

² Source : Etude du VITO pour Bruxelles Environnement, 2021

³ Source : <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/3-periodes-de-surmortalite-pendant-lete-2019> et <https://www.sciensano.be/fr/coin-presse/analyse-de-la-surmortalite-liee-au-covid-19-en-2020>



SOIGNER L'ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER NOTRE SANTÉ

DEUX THÉMATIQUES SONT AU CŒUR DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

1. Le **trafic routier** est à l'origine de multiples nuisances environnementales :

- 🚗 pollution de l'air, des eaux et des sols
- 🚗 nuisances sonores
- 🚗 émissions de gaz à effets de serre
- 🚗 emprise au sol des infrastructures.
- 🚗 morcellement des habitats naturels

2. Les **écosystèmes urbains sont mis sous pression**, leur superficie se réduit considérablement dans certaines zones, avec des impacts tous azimuts :

- 🚗 dégradation du climat local (îlots de chaleur)
- 🚗 érosion de la biodiversité
- 🚗 risques d'inondations
- 🚗 de la pression sur les sols (notamment leur qualité)
- 🚗 imperméabilisation des sols (recharge des nappes phréatiques plus limitée)
- 🚗 des lieux de détente, de calme et de socialisation, alors que les espaces verts sont déjà répartis de façon inégale dans la Région.

(voir nos fiches relatives aux EV / à la biodiversité en pages [15](#) et [18](#))



QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Améliorer la santé et la qualité de vie des Bruxellois demande la participation de tous. Certains choix appellent des **réponses collectives et structurelles** mais nous pouvons aussi **agir, chacun à notre niveau**.

• **Efforts structurels** : réduire les émissions de bruit, de polluants ou de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, des eaux et des sols, développer une agriculture urbaine et une économie durable ou encore, augmenter la végétalisation de la ville, préserver les écosystèmes urbains et améliorer leur répartition.

• **Efforts individuels** :

- **Mobilité** : choisir des modes de transports moins polluants
- **Consommation** : favoriser les produits ayant l'impact environnemental le moins important, adapter notre alimentation (consommer moins de viande et moins d'aliments transformés, consommer des produits locaux et de saison), limiter le gaspillage alimentaire, ...
- **Déchets** : limiter ses déchets, choisir des produits sans emballages, trier ses déchets, ...
- **Bâtiment** : aérer les locaux, choisir des produits de nettoyage plus respectueux de la santé et de l'environnement, choisir des matériaux moins émetteurs de polluants intérieurs (peinture, sols, meubles, ...), adapter la température dans les bâtiments, choisir un mode de chauffage respectueux de l'environnement, ...
- **Bruit** : respecter notre entourage et faire moins de bruit,
- **Eau** : utiliser l'eau de manière rationnelle, récolter l'eau de pluie, ...
- etc

Le [site web de Bruxelles Environnement](#) reprend de nombreux conseils pour vous aider à y parvenir.

EN SAVOIR +

[Identification et traitement des sols pollués](#)
[Cartographie des îlots de fraîcheur à Bruxelles](#)
[Vulnérabilités de la RBC face aux changements climatiques](#)
[Le Maillage vert](#)

EN SAVOIR +

[Perception du cadre de vie](#)
[Pollution de l'air intérieur : efficacité des produits de nettoyage et de désinfection dans une crèche](#)
[Impact de l'alimentation sur l'environnement](#)





INFO



bruxelles
environnement
.brussels

02 775 75 75 · ENVIRONNEMENT.BRUSSELS

Coordination : Département Reporting et incidences environnementales

Copyright (©) :

Beke Elise : p.14 · Benayed Maïssam : p.3 · Boccara Bernard : p. 2 · Bruxelles Environnement : p.2, 11, 17, 19, 24 · Claes Xavier : p.3, p.4, p.9, p.22 · Coomans de Brachène Yvonnice : p.4 · Derneuse Frédéric : p. 7
Destaercke Philippe : p.23 · Xavier Claes : p.17 · Getty images : p.6 · Glavie Yvan : p.5, p.7 · Maindix Bénédictine : p.3, p.5, p.13, p.22, p.25 · Schoonejans Jérôme : p.21 · Francois Walschaerts : p.4

Illustrations : Anais Digital

Editeurs responsables : B. Dewulf (DG a.i.) & B. Willocx (DG-A a.i.) - Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles
© Bruxelles Environnement · Juin 2022